

La Convention des entreprises pour le Climat :
Les 150 entreprises adoptent
10 propositions **majeures** en faveur de l'environnement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1er juillet 2022



Les 150 dirigeants d'entreprises, membres de la Convention des entreprises pour le Climat ont adopté leurs 10 propositions politiques en faveur du climat à l'occasion d'un vote lors de sa sixième et dernière session, à Paris.

C'est une **première** au moins **européenne** : pour la première fois, 150 dirigeants d'entreprises ont mûri, proposé et voté des mesures exigeantes et ambitieuses en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, les pollutions et l'érosion de la biodiversité.

CONTACT PRESSE :

presse@cec-impact.org

Jordan ALLOUCHE
jordan@ecolobby.fr
+33 6 81 81 90 01

Florent FAVIER
florent@catalyses.eu
+33 6 01 41 60 41

A l'issue d'un vote solennel, la Convention des entreprises pour le Climat s'est dotée d'une **plateforme de mesures ambitieuses et exigeantes**.

Cette plateforme, composée des 10 propositions retenues, sera présentée à la **rentrée prochaine aux décideurs publics : membres du gouvernement, administrations centrales et parlementaires**.

Retrouvez ci-après la liste des 10 mesures (7 mesures et 3 "groupes de travail", chargés d'approfondir la mise en œuvre de projets de mesures plus complexes). Un **vote d'adhésion global** était également proposé aux entreprises : la plateforme de la Convention des entreprises pour le Climat a été soutenue à **97,8%**.

"En adoptant ces mesures ambitieuses, les dirigeants d'entreprises montrent qu'ils sont prêts à transformer le monde économique de l'intérieur. L'expérience de la Convention des Entreprises pour le Climat montre également que la formation a permis à des dirigeants - très loin d'être tous au fait des enjeux de la transition écologique - de se révéler particulièrement ambitieux pour le monde économique, comme pour leurs propres entreprises." *Eric Duverger, co-fondateur de la Convention des entreprises pour le Climat.*

Les propositions adoptées par la Convention des entreprises pour le Climat :

1. Une formation obligatoire des décideurs économiques et des comités de direction aux enjeux de la transition écologique
2. Une formation obligatoire aux enjeux de la transition écologique pour les salariés et représentants du personnel
3. Une formation des salariés aux gestes et compétences de la transition / de demain
4. Imposer la réalisation d'un bilan carbone scope 3 pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés
5. Conditionner la rémunération des dirigeants à la réussite de critères environnementaux préalablement fixés
6. Favoriser les mobilités moins polluantes en entreprise
7. Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments d'entreprise

Les groupes de travail

8. Disparition des niches fiscales nuisibles à l'environnement
9. Une éco-conditionnalité de l'accès au marchés et financement publics
10. Création d'un indice R3 Emploi / Réparabilité / Recyclabilité

À PROPOS DE LA CEC :

Inspirée par et en relais de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) fait construire aux décideurs économiques les feuilles de route de transformation écologique de leurs organisations à horizon 2030, accompagnées de propositions audacieuses et impactantes à destination de la puissance publique pour l'inviter à un exercice de co-construction inédit. Elle rassemble une diversité d'entreprises incarnée par 150 dirigeantes et dirigeants d'entreprises de toutes

CONTACT PRESSE :

presse@cec-impact.org

Jordan ALLOUCHE
jordan@ecolobby.fr
+33 6 81 81 90 01

Florent FAVIER
florent@catalyses.eu
+33 6 01 41 60 41

tailles, tous secteurs et toutes régions de la France. Ensemble, leurs entreprises emploient plus de 350,000 collaborateurs et réalisent plus de 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Outre quelques entreprises parmi les plus connues faisant partie de la CEC (Heineken France, Kaporal, Greenweez, Rossignol, Renault Trucks, Caterpillar France, Mustella...), 150 dirigeants d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités se sont formés pendant 10 mois (et 6 sessions) et ont travaillé à des feuilles de route pour imaginer de nouvelles trajectoires pour leur entreprise. Leur objectif : faire que l'économie rime avec l'écologie.

Au-delà de l'adoption de ces mesures systémiques, issues du monde économique en faveur de la transition écologique, les 150 entreprises de la CEC avaient surtout comme objectif de rédiger leur "feuille de route", un engagement pour rediriger leur modèle économique vers une trajectoire prenant en considération les limites planétaires.

SITE WEB : <https://cec-impact.org/presse-actu>



CONTACT PRESSE :

presse@cec-impact.org

Jordan ALLOUCHE

jordan@ecolobby.fr

+33 6 81 81 90 01

Florent FAVIER

florent@catalyses.eu

+33 6 01 41 60 41